

# Bonnes pratiques d'entretien des espaces publics

## AVANT D'AGIR!

Réfléchissez à l'opportunité du traitement.  
Evitez les traitements chimiques systématiques  
et pensez aux méthodes alternatives.

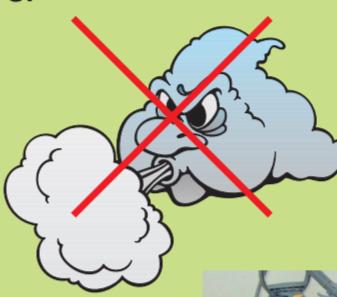


### Avant le traitement

→ **Choisissez le produit adapté** en fonction du parasite, de son stade, du type de surface (perméable ou imperméable), de la toxicité du produit, de son profil environnemental - Prenez conseil si nécessaire.

→ **Consultez la météo. Ne traitez pas si...**

- une pluie est prévue dans les heures à venir
- il y a trop de vent (> 10 km/h)
- il fait trop chaud et sec.



→ **Vérifiez l'état de votre matériel** (buses, filtres, débits,...) et étalonnez votre pulvérisateur avant chaque campagne de traitement.



→ **Lisez l'étiquette d'utilisation du produit et la fiche de données de sécurité.**

- Adoptez la **tenue de protection individuelle adéquate**.
- Calculez la **quantité de produit** à verser dans le pulvérisateur en respectant la **dose maximale homologuée**.

→ **Préparez correctement votre bouillie :**

- remplissez votre pulvérisateur aux 2/3 d'eau
- ajoutez le produit pur et agitez

- si l'emballage est vide, rincez-le 3 fois et videz l'eau de rinçage dans le pulvérisateur
- complétez avec de l'eau jusqu'au volume nécessaire.

### Pendant le traitement

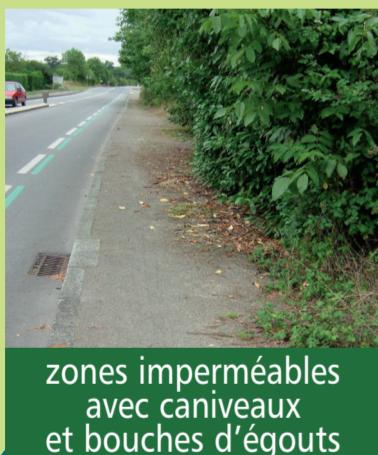
→ **Portez les équipements de protection individuelle** adaptés (gants, masque, combinaison, lunettes, bottes).

→ **Ne fumez pas, ne mangez pas et ne buvez pas.**

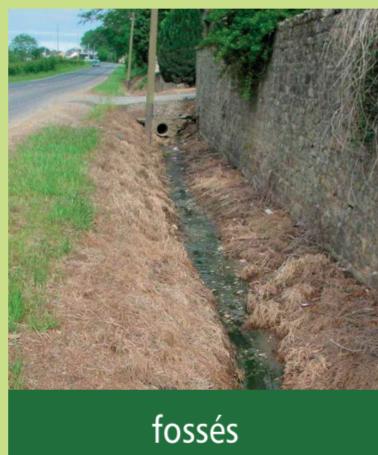


→ Traitez à **vitesse régulière** et évitez de dépasser 4 heures consécutives de traitement dans la journée.

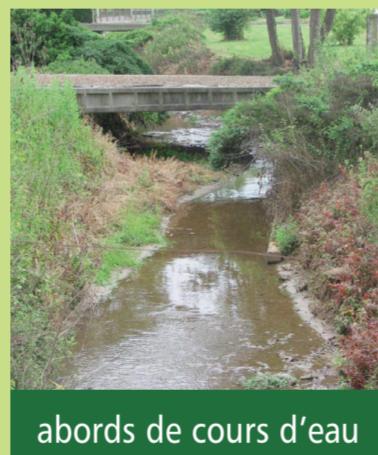
→ **Evitez les zones à risques** de transfert vers les eaux



zones imperméables avec caniveaux et bouches d'égouts



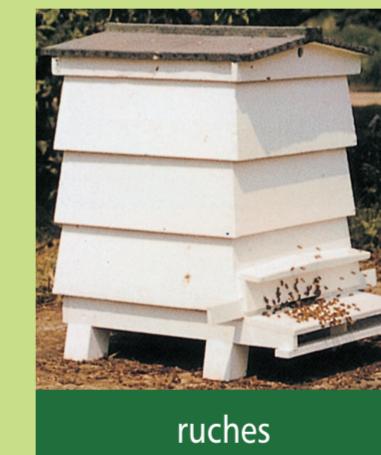
fossés



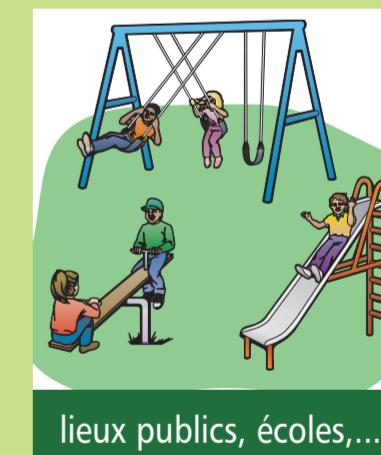
abords de cours d'eau



propriété d'autrui



ruches



lieux publics, écoles,...



→ **Stoppez le traitement** si le temps change brusquement (vent, pluie, orage,...)

### Après le traitement

→ **Nettoyez votre pulvérisateur**

- et pulvérisez les eaux de rinçage sur la zone que vous venez de traiter ou sur une surface enherbée non sensible.



→ **Mettez de côté les emballages vides et rincés** dans le local de stockage des produits phytosanitaires. Vous les éliminerez lors d'une collecte de ramassage ou les porterez dans une déchetterie habilitée à recevoir les déchets industriels spéciaux (D.I.S.).

→ **Nettoyez vos bottes et vos gants** avant de les enlever.

→ **Ranger vos équipements de protection** dans une armoire à part.

→ **Prenez une douche ou lavez-vous** au moins les mains et le visage.

→ Mettez à jour votre **calendrier de traitement** et votre état des stocks.

